

LA BANQUE NATIONALE.

Nous publions d'autre part le rapport de la trente-neuvième assemblée annuelle des actionnaires de cette banque, ainsi que les résultats de l'année terminée avec le mois d'avril dernier.

Ces résultats sont très satisfaisants et dénotent une habile gestion de la part du bureau de direction et des gérants de la banque et de ses succursales.

Sur les profits de l'année, un dividende de 6 p. c. a été payé aux actionnaires, une somme de 50,000 a été portée au compte de réserve et, en outre, un montant de \$6,009.38 a été ajouté aux \$35,415.84 qui figuraient au premier jour de l'exercice au crédit du compte de Profits et Pertes.

Dans leur rapport, les directeurs expriment leur satisfaction des opérations des succursales et se proposent d'en ouvrir de nouvelles dans un délai rapproché.

La circulation de la banque a augmenté d'un bilan à l'autre de \$50,000 environ et son capital lui permet d'émettre encore pour près de \$140,000 de ses propres billets, soit environ 12 p. c. de son capital.

Les dépôts du public accusent une augmentation de \$282,500, représentant à peu de chose près, 8½ p. c. de plus que la somme figurant l'an dernier à cet item.

A l'actif, les sommes immédiatement réalisables ont augmenté de \$120,000 ; nous remarquons que la banque, qui n'avait prêté que \$6,900 à demande sur actions et débiteures a, cette année, un actif de \$107,150 sur ces mêmes prêts.

Le montant des escomptes a peu varié : de \$5,147,000 au 30 avril 1898 il est de \$5,192,000 à la même date de l'exercice sous revue, c'est une augmentation de \$45,000.

Le chiffre des billets et effets en souffrance a diminué de \$1,000.

En résumé, la situation de la banque Nationale est prospère, les directeurs et le personnel de cet établissement financier ont su conquérir les faveurs du public par une bonne administration et une bonne gestion des fonds qui lui ont été confiés.

Avec la prospérité commerciale dont nous jouissons, la banque Nationale profitera largement de la bonne direction que lui a imprimée dans ces dernières années un bureau composé d'hommes énergiques et entreprenants ; les résultats ci-dessus en sont une preuve convaincante.

Traitement des plaies par l'acétylène

Les médecins se sont jusqu'ici occupés de l'acétylène au point de vue des dangers auxquels il expose par ses propriétés toxiques ou les explosions qu'il provoque.

Ils cherchent aujourd'hui à l'utiliser pour le traitement des plaies cancéreuses. L'acétylène se produit lorsque le carbure de calcium est mis en contact avec de l'eau. C'est cette réaction qu'ont utilisée le Dr Livet et le Dr Guinard. Ils étalent sur la plaie cancéreuse une couche légère de carbure en fragments. Le Dr Livet décrit ainsi les phénomènes observés :

" Un bouillonnement se produit ; l'acétylène s'élève en fines bulles avec un bruit de friture, en donnant une odeur caractéristique ; il semble qu'on souffle avec une paille dans une eau de savon très épaisse ; aussitôt l'hémorragie, l'écoulement fétide disparaissent comme par enchantement ; le phénomène, et ce n'est pas le côté le moins curieux de ce traitement, est instantané ; le malade accuse une légère sensation de brûlure, puis au bout d'une heure, de deux au plus, la sensation cesse et les douleurs avec elle.

" Parfois, aucun des symptômes ne se reproduit ; parfois c'est l'un ou l'autre : hémorragie, fétidité, douleurs, que l'on est appelé à constater à nouveau ; une seconde application du carbure en triomphe aisément. Il suffit ensuite d'un pansement tous les quatre ou cinq jours, et chez certains malades moins souvent encore, pour maintenir les choses dans un heureux *statu quo*."